



VILLE DE PONT-ROUGE  
M.R.C. DE PORTNEUF

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, LE 8 MARS

## AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes foncières

Le présent AVIS est donné par la Ville de Pont-Rouge, personne morale de droit public régie notamment par la *Loi sur les cités et villes*, ayant son bureau au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge, province de Québec, ici représentée par madame Jocelyne Laliberté, greffière.

La vente pour défaut de paiement des taxes foncières des immeubles décrits au présent avis public se tiendra le jeudi 8 juin 2017, à 11 h, à l'hôtel de ville de Pont-Rouge, au 189, rue Dupont, Pont-Rouge, province de Québec.

	PROPRIETAIRE	MATRICULE /LOT Cadastre du Québec Circonscription foncière de Portneuf	TAXES DUES (CAPITAL ET INTERETS) <sup>1</sup> AU 03-03-2017
1	Denis Jobidon	1080-29-6015 / Lots 4 011 384 – 4 011 383	2 745,87 \$ \$
2	David Perreault-Bernier	1278-74-6598 / Lot 5 419 304	903,64 \$
3	Josiane Denis	1280-50-5531 / Lot 4 010 927	2 032,72 \$
4.	Jean-Marc Monette	1280-64-9438-0-0005 / Lots 5 276 986 5 276 992	2 357,31 \$
5	Guillaume Bienvenu Lucie Bigeault	1280-83-2380-0-017 /	2 413,47 \$
6	Pierre-Luc Laperrière Kimberley Cameron	1379-32-0407 / Lot 3 828 695	6 310,80 \$
7	Jean-François Lelièvre Nancy Caron	1379-43-7547 / Lot 5 271 483	3 201,22 \$
8	Colette Savard	1379-54-6121 / Lot 3 828 216	3 836,66 \$
9	Farzandeh Delgir	1379-57-3279 / Lot 3 828 195	4 728,19 \$
10	Marc Petit	1379-96-2121 / Lot 3 827 550	2 614,86 \$
11	Patrick Cantin Claudia Lévesque	1384-54-1174 / Lot 4 010 285	5 939,63 \$
12	Patrick Picard	1385-93-1239 / Lot 4 010 314	1 978,80 \$
13	Imm. Champlain-Hamel	1478-58-7047 / Lot 3 826 122	20 425,29 \$
14	Imm. Champlain-Hamel	1478-75-0995 / Lot 3 826 125	8 203,63 \$
15	Colette Dubé	1479-23-9512 / Lot 3 827 326	3 470,11 \$
16	Stéphane Brouillette	1480-12-4659 / Lot 4 654 756	3 636,67 \$
17	Dany-Guy Savard Micheline Bolduc	1480-91-5885 / Lots 3 826 154 – 3 826 500 3 826 614 – 3 976 219 – 4 818 735	4 282,88 \$

<b>18</b>	Patrick Auger	1578-48-1301 / Lot 3 827 074	2 712,83 \$
<b>19</b>	Daniel Dufresne	1578-57-1055 / Lot 3 827 055	1 610,07 \$
<b>20</b>	Jacques Anctil	1587-00-8679 / Lot 4 010 362	4 258,94 \$
<b>21</b>	Denis Martel	1686-30-1046 / Lot 4 011 752	2 212,67 \$
<b>22</b>	Andriel Aubé	1981-75-3017 / Lot 5 750 069	2 944,97 \$
<b>23</b>	Patrick Bernier	2181-21-2678 / Lot 3 826 919	603,66 \$
<b>24</b>	Patrick Bernier	2181-21-5844 / Lot 3 826 920	2 570,16 \$
<b>25</b>	Patrick Bernier	2181-22-2551 / Lot 3 826 926	1 844,08 \$

*<sup>1</sup> Certains frais s'ajouteront à ce montant, entre autres les taxes scolaires (s'il y a lieu) et une somme de 650 \$ pour les frais administratifs.*

**LA DESCRIPTION DETAILLEE DES IMMEUBLES EST LA SUIVANTE :**

**1. 395, rang Terrebonne, Pont-Rouge, Qc, G3H 1C7**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros 4 011 384 – 4 011 383, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 395, rang Terrebonne, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**2. Route des Commissaires, Pont-Rouge, Qc,**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 5 419 304, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, sans bâtisse dessus construite. »*

**3. 348, rue Dupont, Pont-Rouge, Qc, G3H 1R4**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 927, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 348, rue Dupont, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**4. 110, rue des Pionniers, Pont-Rouge, Qc, G3H 0H4**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros 5 276 986 – 5 276 992, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 110, rue des Pionniers, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**5. 1, rue des Braves, Pont-Rouge, Qc, G3H 1J6**

*« Une bâtisse sise et située au 1, rue des Braves, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**6. 46, rue de la Terrasse, Pont-Rouge, Qc, G3H 3J2**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 695, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 46, rue de la Terrasse, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**7. 115, rue Déry, Pont-Rouge, Qc, G3H 3G8**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 5 271 483, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 115, rue Déry, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**8. 142, rue du Collège, Pont-Rouge, Qc, G3H 3B1**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 828 216, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 142, rue du Collège, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**9. 56-58, rue du Collège, Pont-Rouge, Qc, G3H 3A3**

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 828 195, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 56-58, rue du Collège, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**10.** 47, rue St-Joseph, Pont-Rouge, Qc, G3H 2B9

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 827 550, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 47, rue St-Joseph, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**11.** 5, rue Lesage, Pont-Rouge, Qc G3H 2Y4

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 285, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 5, rue Lesage, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**12.** 143, rang du Brûlé, Pont-Rouge, Qc, G3H 1B8

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 314, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 143, rang du Brûlé, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**13.** Route de la Pinière, Pont-Rouge, Qc

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 122, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, sans bâtisse dessus construite. »*

**14.** Route de la Pinière, Pont-Rouge, Qc

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 125, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, sans bâtisse dessus construite. »*

**15.** 38, rue du Jardin, Pont-Rouge, Qc, G3H 0B8

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 827 326, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 38, rue du Jardin, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**16.** 66-201, rue St-Jeanne, Pont-Rouge, Qc, G3H 0E7

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 654 756, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 66-201, rue Ste-Jeanne, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**17.** 42, rue Dupont, Pont-Rouge, Qc, G3H 1M1

*« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros 3 826 154, 3 826 500 – 3 826 614 – 3976 219 – 4 818 735 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 42, rue Dupont, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**18.** 5, rue Jeanne-d'Arc, Pont-Rouge, Qc, G3H 2S8

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 827 074, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 5, rue Jeanne-d'Arc, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**19.** 7, rue Gérard, Pont-Rouge, Qc, G3H 2J5

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 827 055, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-*

*Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 7, rue Gérard, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**20.** 40, rang du Brûlé, Pont-Rouge, Qc, G3H 1B5

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 010 362, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 40, rang du Brûlé, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**21.** 61, rue Alywin, Pont-Rouge, Qc, G3H 1G8

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 011 752, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 61, rue Alywin, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**22.** 4, rue de l'Émeraude, Pont-Rouge, Qc, G3H 2H8

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 5 750 069, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 4, rue de l'Émeraude, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**23.** Rue St-Patrick, Pont-Rouge, Qc

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 919, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, sans bâtisse dessus construite. »*

**24.** 5, rue St-Patrick, Pont-Rouge, Qc, G3H 2M3

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 920, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 5, rue St-Patrick, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**25.** 8, rue St-Patrick, Pont-Rouge, Qc, G3H 2M5

*« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 826 926, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis sur le territoire de la ville de Pont-Rouge, avec bâtisse dessus construite, sise et située au 8, rue St-Patrick, à Pont-Rouge, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »*

**CONDITIONS POUR ENCHERIR :**

- **Personne physique :**
  - nom
  - date et lieu de naissance
  - adresse résidentielle complète
  - présenter une pièce d'identité avec photo
  - mandat ou procuration si représente une autre personne physique
- **Personne morale :**
  - nom
  - qualité du représentant (mandataire)
  - copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (résolution, mandat, procuration)

**MODE DE PAIEMENT :**

- Paiement complet dès l'adjudication en argent comptant, paiement par ACCESD (carte débit), mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Pont-Rouge.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (art. 531 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*).

Donné à Pont-Rouge, ce 8<sup>e</sup> jour de mars 2017.

---

Jocelyne Laliberté, GMA  
Greffière